La forêt privée

en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Centre Régional de la Propriété Forestière

La forêt privée régionale :

64 %

des surfaces forestières

1 million d'hectares

400 000 propriétaires privés

91 % sont propriétaires de forêts de moins de 4 hectares. Ces petits propriétaires possèdent un tiers de la surface forestière privée. Quant aux propriétaires devant disposer d'un plan simple de gestion, ils sont environ 4200 et se partagent un autre tiers de la surface forestière privée.

Le CNPF est l'établissement public au service du développement de la gestion durable des forêts privées françaises. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent gratuitement les propriétaires forestiers.

- Accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local.
- Participer au développement de stratégies de valorisation des forêts portées par les collectivités.
- Etre partie prenante de la filière forêt-bois.

www.cnpf.fr/paca

CNPF

La forêt régionale :

2ème région française

la plus boisée avec

51% de son territoire

116 M de m³ de bois en forêt

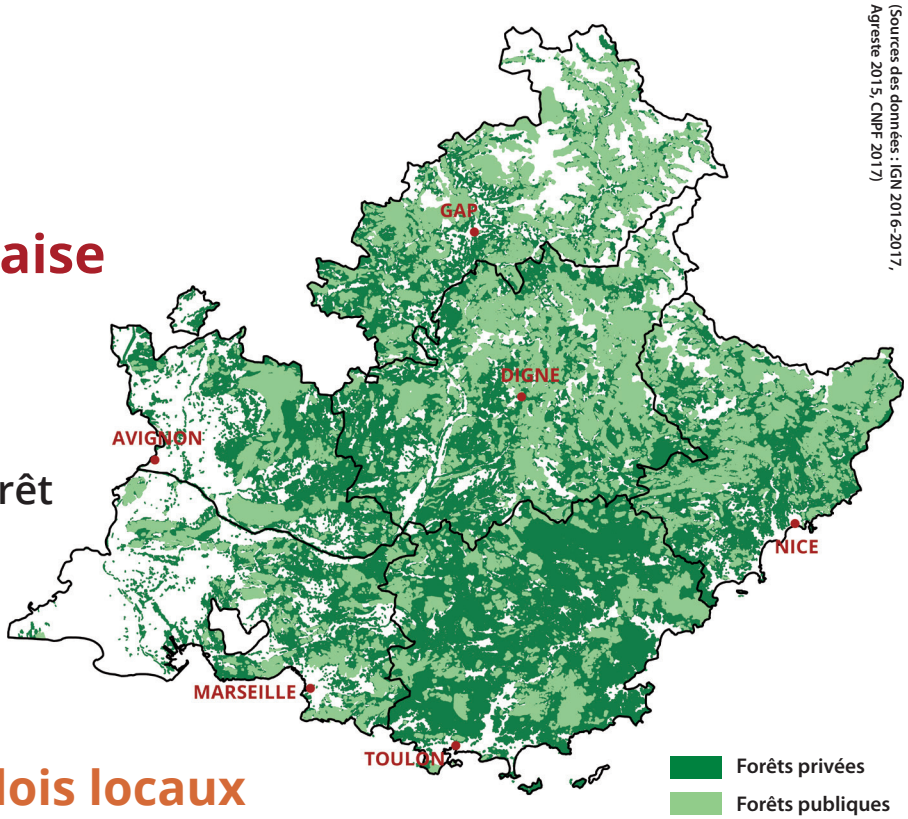

(Sources des données : IGN 2016-2017, Agreste 2015, CNPF 2017)

8280 emplois locaux

dans la filière forêt-bois

La diversité : des pinèdes du littoral méditerranéen aux mélézins alpins en passant par les chênaies et hêtraies

La multifonctionnalité : production de bois, sylvopasporalisme, services environnementaux, prévention des risques, production de truffe...

Une forêt riche mais fragile, notamment face aux changements climatiques

Répartition en surface de forêts de feuillus et de conifères équilibrée

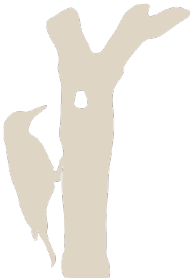

33% des forêts concernées par une règlementation environnementale

Illustrations : © Comme des idées et © Prezcreation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNPF
Centre Régional
de la Propriété Forestière
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Centre Régional de la Propriété Forestière PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

7 impasse Ricard Digne - 13004 MARSEILLE
Tél. : 04 95 04 59 04
paca@cnpf.fr